

De: thierry.lefebvre@uicn.fr  
Objet: Nouveau message de Pré-évaluation  
Date: 2 septembre 2014 16:03  
À: thierry.lefebvre@uicn.fr



## Nom

BOULLET Vincent

## Fonction

Expert végétation, flore et paysages

## Institution

Nesogenes

## Courriel

[v.boulet43@orange.fr](mailto:v.boulet43@orange.fr)

## Date

09/02/2014

## Choix des critères

### Q1. Sur quel critère du dossier porte votre évaluation ?

Critère (x) : Habitats d'espèces menacées

## Description des valeurs

### Q2. Quel est le niveau de spécificité ou d'universalité des valeurs mises en avant pour le bien proposé ? Décrivez les valeurs ayant une pertinence globale et pourquoi vous les considérez comme telles.

Les écosystèmes forestiers primaires ou de faible anthropisation de la Martinique ont une importance naturelle exceptionnelle intrinsèque, mais de pertinence universelle bien plus forte dans la mesure où ils représentent, par leur taille, leur diversité et leur conservation, une part importante et essentielle de la biodiversité des Petites Antilles, ensemble lui-même porteur de la diversité océanique et volcanique de l'espace caribéen. En élargissant, l'échelle de réflexion, les valeurs de biodiversité proposées avec la candidature de la Martinique sont aussi l'expression représentative du potentiel tropical insulaire océanique de tout l'atlantique.

### Q3. Est-ce que le dossier technique démontre de façon convaincante l'existence d'une valeur universelle exceptionnelle et justifie suffisamment pourquoi le site devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial? Expliquer pourquoi.

Le dossier, trop centré sur la Martinique et trop sectorisé dans certains domaines comme la flore (prise en compte essentiellement des essences arborées) ou limitant le comparatif aux secteurs de parcs naturels, ne me paraît pas assez convaincant. Notamment, les représentativités et VUE aux échelles des Petites Antilles, de la zone caribéenne, atlantique et mondiale sont peu ou pas abordées. La forte représentativité et l'exemplarité des écosystèmes forestiers de la Martinique pour les Petites Antilles et donc les Caraïbes volcaniques mériteraient d'être mises en avant et d'être développées. C'est de mon point de vue la force et un atout essentiel de cette candidature.

## Valeurs scientifiques du site

### Q4. En quoi les valeurs scientifiques du bien sont-elles de niveau international ?

Le bien concentre dans une enveloppe spatiale suffisamment grande et fonctionnelle, une importante palette de types forestiers des Petites Antilles en lien avec le patron d'habitats (bioclimats et géomorphologie). Aux spécificités purement martiniquaises (espèces endémiques en petit nombre, types d'habitats à préciser), les valeurs de biodiversité s'inscrivent plus à l'échelle des Petites Antilles (notamment l'endémicité) où la Martinique joue un rôle clé et représentatif pour l'ensemble de l'archipel.

### Q5. Est-ce que le bien proposé est le seul ou le principal site où des progrès scientifiques majeurs ont été (ou sont) réalisés, qui ont apporté une contribution importante à la compréhension des valeurs pour lesquelles le bien est proposé?

Oui, dans une certaine mesure, en ce qui concerne la connaissance et la compréhension (origine, évolution, etc.) de la biodiversité océanique des Antilles.

**Q6. Quelles sont les perspectives de nouvelles découvertes scientifiques sur le site, et quels types de découvertes pourraient être anticipés?**

Structure, fonctionnalité et diversité typologique des systèmes forestiers des îles océaniques antillaises en comparaison avec les autres îles non volcaniques.

**Analyse comparative**

**Q7. Les sites comparés dans le dossier technique sont-ils équivalents ? Si non, expliquer pourquoi**

En ce qui concerne la flore et les habitats, la comparaison est faite avec les coeurs de réserve ou de parc, principalement Guadeloupe et Sainte-Lucie. Une comparaison plus globale à l'échelle des îles serait plus démonstrative ouvrant une comparaison possible avec les autres territoires insulaires tropicaux dans le monde.

La comparaison reste régionale ; elle doit être élargie à l'échelle mondiale.

**Q8. Existe-t-il d'autres sites à l'échelle nationale, régionale et mondiale qui contiennent des valeurs d'un niveau similaire ou supérieur? Si oui, indiquer le nombre de sites concernés et donner quelques exemples précis si possible**

Dans la mesure où la Martinique est une représentation archipélique pour les Petites Antilles, cet archipel ne possède intrinsèquement guère d'équivalent dans les tropiques atlantiques. Par contre, la représentation archipélique pose la question des complémentarités insulaires pour ce critère X et notamment l'apport des écosystèmes forestiers de la Guadeloupe.

**Intégrité et périmètre**

**Q9. Est-ce que le bien proposé répond aux conditions d'intégrité et, si non, quels sont les besoins pour remplir ces conditions ?**

Le site est éclaté et donne l'impression de rassemblement de ZNIEFF pour obtenir un échantillon optimal de diversité. Du coup, il en résulte une disjonction entre les différents éléments du complexe qui interpelle la cohérence fonctionnelle du bien proposé. Quelle est la continuité réelle des différents compartiments écologiques et notamment l'importance qualitative et spatiale des gradients altitudinaux qui sont un argument fort avancé pour le bien.

**Q10. Le bien a-t-il subi les effets négatifs du développement, de la négligence ou de tout autre processus de dégradation ? Si oui, préciser lesquels.**

La proposition valorise les forêts secondaires (stade post-pionnier), ce qui est peut-être curieux pour le critère (x). Il semble qu'il y ait peu de sites retenus dans le périmètre du bien correspondant à des forêts primaires, et sur de petites surfaces, en comparaison avec d'autres systèmes insulaires. Il faut revoir le zonage pour privilégier dans le cœur du bien les forêts primaires et laisser dans la zone tampon les forêts secondaires et les espaces abandonnés. Cela peut venir étayer l'argument selon lequel, malgré la transformation en forêt secondaire, avec la présence d'espèces exotiques, la biodiversité se maintient.

**Q11. Les éventuels processus à l'origine des dégradations sont-ils maîtrisés ? Expliquer.**

Pas d'avis.

**Evaluation générale du dossier**

**Q12. Le dossier technique et la fiche de déclaration de valeur universelle exceptionnelle comporte-t-elle des erreurs factuelles (préciser les principales d'entre-elles le cas échéant) ?**

L'utilisation des termes "endémique" et "endémicité" n'est pas toujours claire et il serait important de situer les échelles spatiales considérées : Martinique, Petites Antilles, Caraïbe.  
Pas d'autre remarque particulière.

**Q13. Quels sont les principaux points forts du dossier ?**

Au titre du critère 10, les écosystèmes forestiers de la Martinique constituent, de manière intrinsèque, un atout important du dossier. Les surfaces en jeu, leur niveau de conservation donnent au bien une forte représentativité et importance archipélique.

Cette dimension archipélique mise en avant dans le préambule du dossier technique et qui me paraît être la bonne échelle de comparaison mondiale et devrait être un trait d'union de l'argumentaire du

être la bonne échelle de comparaison mondiale et devrait être un trait d'union de l'argumentaire du dossier.

**Q14. Quels sont les principaux points faibles du dossier ?**

L'interaction entre le volcanisme et biodiversité, choisie comme point fort de la candidature, si elle est en soi intéressante, reste trop générale. Tout patron écologique génère de la biodiversité, la question est de savoir quelle est son originalité et, pour l'objet visé ici, sa valeur universelle exceptionnelle.

L'échelle de réflexion se limite trop souvent à la Martinique ou à la comparaison avec les coeurs de de Guadeloupe et de Sainte-Lucie.

La vocation archipélique de la candidature, évoquée en préambule, n'est pas suffisamment développée ou démontrée. La dimension mondiale de la candidature, notamment par l'analyse comparative, s'appuie beaucoup sur des citations d'exemple, mais il n'y a pas de réelle démonstration de l'importance caribéenne et mondiale (critères IX et X) du bien.

**Q17. Pouvez-vous suggérer des experts pour compléter la pré-évaluation du dossier technique?**

Arnaud Mouly, Université de Besançon, membre du Conseil scientifique du Conservatoire botanique de la Martinique

Marc Gibernau, UMR Ecofog, membre du Conseil scientifique du Conservatoire botanique de la Martinique (écologie évolutive des forêts de Guyane)